

CAP Filière Fruits 2007-2010
FICHE ACTION A3

**THEME ECONOMIE : ACTION « PROMOUVOIR LES FRUITS DANS LES
CANTINES DES LYCEES ET COLLEGES »**

Objectif	Promouvoir la consommation de fruits auprès des jeunes, en incitant les cantines des lycées et collèges à proposer régulièrement des fruits de qualité aux élèves via une modification des cahiers des charges d'achat
Bénéficiaire	Chambre régionale d'agriculture (service COVALOR France, chargé de la promotion de l'ensemble des produits de la région dans les cantines des lycées)
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Phase de compréhension du contexte : marges de manœuvre des Conseils généraux et du Conseil régional, types de desserts servis, cahiers des charges actuels, modalités d'achat et provenance... - Enquête des gestionnaires d'achat des cantines ou de leurs centrales (autonomie, cahiers des charges, tonnages consommés...) - Définition des critères de qualité relatifs au goût (taux de sucre, colorimétrie...) en se référant notamment aux travaux du CTIFL, au cahier des charges de production (PFI) - Détermination des critères à ajouter (ou substituer) dans les cahiers des charges d'achat - Elaboration des messages à faire passer aux jeunes (sets de table...) ou aux parents (note expliquant l'action) pour accompagner cette action
Unité d'action	Journée
Nombre	20 jours pour la conception de départ (la 1 ^{ère} année), et 12 jours/an de mise en œuvre et réalisation pendant les 3 années suivantes, soit un total de 56 jours
Calendrier	- Campagnes 2007/08, 2008/09, 2009/10, 2010/11
Coût	30 000 € (56 jours x 535 €)
Participation souhaitée du Conseil régional	Pas au titre du CAP'Filière fruits
Aide souhaitée	A travers la convention Chambre / Conseil régional
Indicateurs de suivis annuels	<ul style="list-style-type: none"> - volume de pommes, poires et cerises consommés dans les cantines - nombre de fois où des fruits ont été proposés aux élèves - qualité des fruits servis et conformité aux exigences fixées
Coordination-gestion de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la mesure : COVALOR - Coordination : Chambre régionale d'agriculture
Observations	Action prévue dans plusieurs filières, celle des fruits pouvant servir de « test » (avant extension aux légumes, etc...). Transmettre ce travail aux communes, qui peuvent également le relayer. Veiller à mettre en valeur l'atout "environnement" d'une production locale